



Floriane Tirard de Lactalis (à Gauche) et Nathalie Pierre de la Brière de la SCEA du même nom.

Fiche descriptive

SCEA Pierre de la Brière, Moyaux (Calvados, Normandie)

- **2 associés:** Guillaume Pierre de la Brière et son frère Laurent + 1 salariée (Nathalie Pierre de la Brière)
- Exploitation de polyculture-élevage.
- **1,3 million de litres de lait conventionnels livrés.**
- 105 vaches de race Prim'Holstein traîtes au robot.
- 38 kg de lait /VL/j
- 45 génisses gardées pour le renouvellement
- **Âge au 1^{er} vêlage:** 25 - 26 mois (objectif 24 mois).
- **Autres productions:** 215 ha de cultures, production d'électricité (Micro-Méthanisation et Panneaux Photovoltaïques).

SCEA Pierre de la Brière :

DOPER LA CROISSANCE DES GÉNISSES, UN INVESTISSEMENT AUX EFFETS DÉJÀ PERCEPTIBLES

REPORTAGE. À la SCEA Pierre de la Brière, en Normandie, les associés ont retravaillé la phase d'allaitement avec Lactapro ADVANCE pour accélérer la croissance des génisses. Objectif : viser 1 000 g de GMQ afin de gagner deux mois sur l'âge au premier vêlage et d'augmenter la productivité des animaux. Si ce programme intensif demande rigueur et investissements, les premiers résultats observés sur les veaux laissent penser que les objectifs fixés seront atteints.

«Nous pouvons élever sereinement une centaine de vaches, pas plus», confie d'emblée Nathalie Pierre de la Brière. Les bâtiments d'élevage sont bien remplis, mais jamais saturés car le confort des animaux reste la priorité de Nathalie et des deux associés de la SCEA Pierre de La Brière. De plus, avec 215 hectares de cultures en plus du troupeau laitier, le planning de travail est suffisamment chargé pour trois personnes.

Salariée de la SCEA, dont les dirigeants sont son mari et le frère de celui-ci, Nathalie gère la conduite des jeunes animaux, veaux et génisses. Leur exploitation, au cœur du Pays d'Auge (Calvados), à proximité de Lisieux, produit 1,3 million de litres de lait avec un peu moins de 100 Prim'Holstein traîtes au robot. Et l'objectif est clair : gagner en productivité pour livrer les hausses de volume accordées par leur laiterie. Pour ce faire, les éleveurs ont retrai-

vailé l'alimentation des vaches avec une nutritionniste, dynamisé la reproduction – première IA à 35 jours après vêlage – et investi dans le confort avec le renouvellement des logettes : matelas et tubulaires neufs. Début 2026, ce sera au tour des tapis des aires bétonnées d'être changés.

Depuis le printemps 2024, un nouveau levier est activé : développer la croissance des génisses. Le premier objectif est d'abaisser l'âge

au premier vêlage afin de réduire la pression de logement. Le besoin est réel: les réformes subies sont nombreuses notamment en raison des difficultés de fertilité liées à la FCO. Pour sécuriser le renouvellement, l'élevage conserve environ 45 génisses par an. Chaque jeune femelle est génotypée. La sélection se concentre sur les profils les plus performants (potentiel laitier, taux, morphologie mammaire, solidité des aplombs et santé du pied). Ces animaux sont inséminés en semences sexées ou conventionnelles selon le rang de lactation. Les animaux moins intéressants génétiquement sont accouplés avec des races à viande.

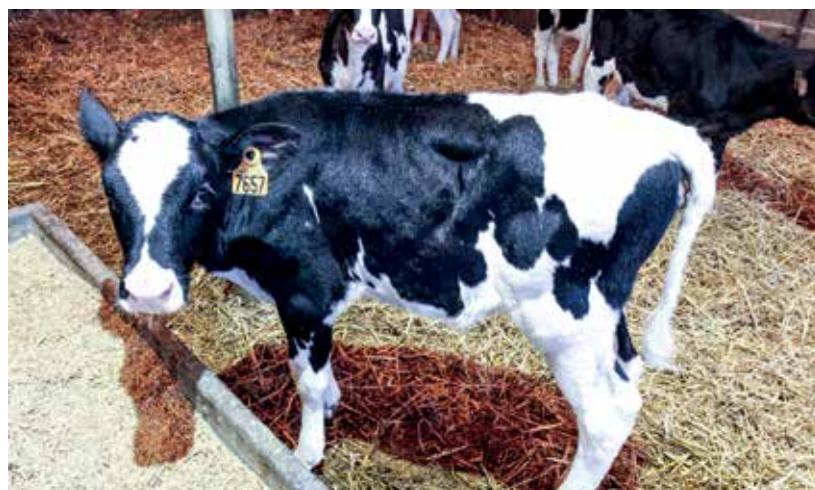
La recherche d'une croissance plus soutenue répond aussi à un intérêt zootechnique: augmenter la productivité des animaux. Floriane Tirard, technicienne laitier chez Lactalis, qui suit et préconise des améliorations techniques sur l'élevage des génisses, précise: «Des travaux nord-américains ont montré qu'un plan d'allaitement intensif, avec des aliments enrichis en protéines, favorise le développement du parenchyme mammaire. Résultat: une première lactation plus productive, avec un effet qui se maintient ensuite sur la carrière de la vache. »

Première semaine en niche

Les premiers ajustements ont été engagés dès mars 2024, sur la phase de démarrage des veaux. Dans l'élevage, les jeunes passent leurs 7 à 10 premiers jours en niches individuelles, nourris au seau, avant d'être intégrés au DAL (Distributeur Automatique de Lait).

«Nous distribuons le colostrum uniquement le premier jour. Dès le deuxième jour, les veaux reçoivent un lait de remplacement», décrit Na-

Plan d'allaitement à la SCEA Pierre de la Brière



L'un des veaux sevrés de la SCEA. La croissance moyenne des veaux est de 880 g/j

Jour 1 : colostrum

- Distribution du colostrum **uniquement le premier jour**.
- Dès jour 2: passage au **lait de remplacement**.

Jours 2 à 7-10 : nourrissage individuel au seau

- Veaux logés en **niches individuelles**.
- Lait reconstitué avec **Lactapro TOP®**, aliment d'allaitement spécifique démarrage, 100% protéines laitières, enrichi en immunoglobulines d'œufs. **8 L/jour**, en **2 repas**.
- Hygiène rigoureuse: **seau individuel** identifié par serre-câble coloré, matériel lavé et désinfecté après chaque buvée.

Jours 10 à ~82: phase DAL

- Le veau est transféré lorsqu'il boit correctement ses 8 l et est jugé vif et autonome.
- Transfert dans une case collective de transition avec un effectif réduit pour limiter la concurrence à la tétine.
- Passage à un aliment d'allaitement **Lactapro ADVANCE®** à 26% MAT, 100% protéines laitières, adapté aux programmes intensifs.
- Semaine 1: **rationné à 10 L/jour**.
- Pendant 28 jours: **distribution ad libitum**.
- Pendant 40 jours: **sevrage progressif**.

thalie Pierre de la Brière. L'éleveuse sait que prolonger de quelques jours la distribution du lait maternel peut renforcer la protection locale de la barrière intestinale. Mais avec une traite au robot, il lui semble délicat de collecter ce lait dans des condi-

tions sanitaires impeccables. «Je suis très attentive à l'hygiène du matériel et à la contamination du colostrum et du lait», insiste-t-elle. Chaque nouveau-né dispose donc de son seau dédié, identifié avec des serre-câbles en plastique (type colson) de couleur. Après chaque buvée, les seaux sont systématiquement lavés puis désinfectés.

Pour sécuriser cette phase critique, où le veau n'a pas encore complètement développé son système immunitaire, l'éleveuse a opté pour un aliment d'allaitement spécifique de démarrage, le Lactapro TOP®. Entièrement formulé avec des protéines d'origine laitière et enrichi en immunoglobulines, il favorise une digestion facilitée et contribue à renforcer la protection locale de la paroi

Floriane Tirard de Lactalis :

UN PLAN POUSSÉ AU SEAU
EST ÉGALEMENT POSSIBLE
EN DISTRIBUANT 12
À 14 LITRES DE BUVÉE EN
2 REPAS



intestinale. Les veaux en reçoivent 8 litres par jour, en deux repas.

Selon l'éleveuse, «les diarrhées sont rares au démarrage». Sur une année, elle ne compte que 3 à 4 pertes (mâles et femelles) de la naissance au sevrage.

Lorsque les veaux sont capables de boire leurs 8 litres de buvée (à 135g d'aliment d'allaitement par litre) et que Nathalie les juge vifs et autonomes, ils sont transférés en case collective pour être nourris au DAL. Ils passent d'abord par une case de transition, avec un effectif réduit, afin de limiter la concurrence à la tétine et de faciliter la surveillance.

Programme «ad libitum»

En mars 2025, une nouvelle étape a été franchie avec la mise en place d'un plan d'allaitement poussé au DAL. Objectif: réaliser 1000 g de GMQ. «Jusqu'ici, nous étions sur un plan classique, avec une cinquantaine de kilos de poudre (à 22,5% de MAT), ce qui permet d'atteindre au mieux 700 à 750 g de GMQ», rappelle Nathalie Pierre de la Brière. «Pour viser un kilo de croissance par jour, nous sommes passés à un plan d'allaitement plus intensif, qui permet d'apporter plus de 1 400 g de poudre par jour au plateau du programme».

Ce changement a nécessité une

évolution du type d'aliment d'allaitement. Selon Floriane Tirard, technicienne laitière chez Lactalis, «un programme d'allaitement poussé exige un aliment adapté». LACTAPRO ADVANCE retenu par l'élevage affiche 26% de protéines, entièrement d'origine laitière, donc particulièrement digestibles pour le jeune veau. À l'inverse, rappelle-t-elle, «les poudres contenant des protéines végétales, notamment de soja, ne peuvent pas être distribuées en grande quantité: la fraction non digérée dans la caillette fermente dans le côlon et génère des inflammations».

Le DAL facilite la mise en œuvre de ce plan intensif en multipliant les buvées. Pendant les 7 premiers jours au DAL, les veaux sont «rationnés» à 10 litres/jour, soit 1 350 g de poudre. Ensuite, ils passent à une phase ad libitum (à volonté) pendant 28 jours. Le DAL est programmé avec une buvée autorisée toutes les deux heures (jusqu'à 11 par 24 h) d'un maximum de 3 litres chacune. Dans la pratique, les veaux viennent s'alimenter 4 à 5 fois par jour. Le sevrage progressif est conduit sur 40 jours, pour atteindre une moyenne de 82 jours d'âge au sevrage.

En parallèle, Nathalie distribue un mash fermier à 17% de MAT (paille broyée, Amyplus, maïs grain, mélasse, tourteau de soja), proposé dès l'arrivée au DAL et maintenu après

sevrage. «Contrairement à une idée reçue, un plan d'allaitement intensif ne freine pas la consommation d'aliment solide. Les veaux élevés ainsi consomment même davantage de concentrés qu'avec un plan standard», souligne Floriane Tirard de Lactalis. À condition de leur garantir un accès facile à l'auge, idéalement placée à l'intérieur de la case, et à l'eau, avec des abreuvoirs à niveau constant.

Après leur dernière buvée, les veaux restent une semaine supplémentaire minimum (souvent 15 jours) dans la même case. L'objectif est de limiter les sources de stress, afin d'éviter l'apparition de troubles sanitaires, notamment la coccidiose, souvent favorisée par les transitions trop rapides.

Un surcoût... mais un investissement rentable

Pour suivre les performances et vérifier l'atteinte de l'objectif de croissance, un technicien Lactalis Feed est venu peser l'ensemble des veaux du DAL au mois de novembre. Le GMQ moyen calculé atteignait 880 g/j, sur la base d'un poids de naissance estimé à 38 kg, avec des pointes à 1 035 g/j pour les meilleurs sujets. Ces mesures confirment les observations de l'éleveuse: «mes veaux sont plus développés et leur croissance est plus homogène».

Selon Floriane Tirard, ces performances de croissance devraient se traduire par un meilleur démarrage en lactation des primipares. «Nous avons des exemples d'élevage avec ce type de programme installé depuis plusieurs années, où le niveau de production des vaches en première lactation est passé de 70% à 80% de celui des multipares».

La technicienne ajoute que «Ce programme intensif doit être perçu comme un investissement. Avec à la clé de nombreux bénéfices : 1) la réduction de l'âge au premier vêlage permet de réduire le coût d'élevage des génisses. 2) le gain de production laitière : l'amélioration du GMQ sur la phase lactée permet une amélioration de la production laitière sur les primipares (100g de GMQ = 150 à 200 litres de lait supplémentaires) 3) des veaux mieux couverts en énergie et en pleine santé».



Floriane Tirard et Fabien Zalewski de Lactalis :

« LES CONDITIONS DE RÉUSSITE D'UN PLAN D'ALLAITEMENT POUSSÉ »

- **Un démarrage sans problème digestif**, avec un veau capable d'ingérer 8 litres de lait dès la première semaine.
- **Une hygiène irréprochable** du matériel d'allaitement. L'éleveuse dispose de trois jeux de tétines, qu'elle fait tourner chaque jour pour permettre un lavage et une désinfection systématique.
- **Une litière propre et sèche**, élément essentiel pour prévenir les diarrhées: «Plus de pissat», rappelle Floriane Tirard, ce qui implique à la SCEA Pierre de la Brière un **curage hebdomadaire**.